

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du Comité Syndical du 04/04/2023

REFERENCE : 2024-002

Date de convocation :
14/03/2024

Délégués en exercice en
2024 : 35

Délégués en exercice en
2023 : 30

Nombre de membres
votants : 21

Suffrages exprimés :
22 dont 1 pouvoir

Résultat du vote :
Pour : 21
Contre : 1 (Mme Lerude)
Abstention : 0

Secrétaire de séance : M. Pascal LEJOT

Objet de la délibération : **VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023**

En l'an deux mil vingt-quatre, le 27 mars à 10 heures, les membres du Comité Syndical du Syndicat Intercommunal pour la Réalisation d'Aménagements Hydrauliques (SIRAH) sur l'Arnon, dûment convoqués, se sont réunis à la Mairie de BEDDES, sous la présidence de M. AUPETIT Fabrice.

Etaient présents : Pascal ALADENISE (Rezay), Gérard AUBRY (suppléant, Saint-Hilaire-en-Lignières), Fabrice AUPETIT (Beddes), Karine AUROUX (suppléante, Saint-Christophe-en-Boucherie), Patrice BARRET (Le Châtelet), Patrick BISSON (Ineuil), Catherine BOUVAT-MARTIN (Préveranges), Margot BRAUTIGAM (Touchay), Bruno CHAGNON (Reigny), Dominique CHAMPAGNE (Lignières), Fabien CLEMENT (Vesdun), Pascal COUTURIER (Vicq-Exempt), Guillaume DESIRE (Ids-Saint-Roch), Jacques FRAULAUD (Culan), Jean-Pierre GORGE (Morlac), Gilles HERAULT (Ardenais), Pascal LEJOT (Maisonmois), Florence LERUDE (Sidiailles), Bernard MARIOTTI (Saint-Pierre-les-Bois), Jean-Michel MEDAR (Néret), Michelle RIVET (suppléante, Marçais), Claude SANGLIER (suppléant, Venesmes), François THOMAS (Saint-Jeanvrin), Claude TROMPAT (Saint-Christophe-le-Chaudry), Rémy VAN COSTER (Loye-sur-Arnon).

Membres votants : Pascal ALADENISE (Rezay), Gérard AUBRY (suppléant, Saint-Hilaire-en-Lignières), Patrice BARRET (Le Châtelet), Patrick BISSON (Ineuil), Catherine BOUVAT-MARTIN (Préveranges), Margot BRAUTIGAM (Touchay), Bruno CHAGNON (Reigny), Dominique CHAMPAGNE (Lignières), Fabien CLEMENT (Vesdun), Guillaume DESIRE (Ids-Saint-Roch), Jacques FRAULAUD (Culan), Jean-Pierre GORGE (Morlac), Gilles HERAULT (Ardenais), Pascal LEJOT (Maisonmois), Florence LERUDE (Sidiailles), Bernard MARIOTTI (Saint-Pierre-les-Bois), Michelle RIVET (suppléante, Marçais), Claude SANGLIER (suppléant, Venesmes), François THOMAS (Saint-Jeanvrin), Claude TROMPAT (Saint-Christophe-le-Chaudry), Rémy VAN COSTER (Loye-sur-Arnon).

M. Pascal GAILLARD a donné pouvoir à M. Dominique CHAMPAGNE.

Etaients présents également à la réunion : Samuel MAUBERT (chargé de mission), Sylvie CAMPOS (secrétaire).

Le Président, M. AUPETIT, sort de la salle durant le vote de ce Compte Administratif 2023.

Le Comité réuni sous la présidence de M. Gilles HERAULT, Vice-Président, délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2023 dressé par le Receveur après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

1°) Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif

2°) Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3°) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4°) Vote et arrête les résultats définitifs.

Après en avoir délibéré le Comité Syndical Décide, à la majorité absolue, d'APPROUVER le Compte Administratif 2023.

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte compte tenu de sa publication et du dépôt en Sous-Préfecture,

Pour extrait conforme au registre,

Le Vice-Président

Le Secrétaire de séance

Gilles HÉRAULT



Pascal LEJOT

